



DIRECTION DE LA PRÉPARATION DE L'AVENIR ET DE LA PROGRAMMATION

Paris, le 14 mars 2024

N° DGA01I24003567/ARM/DGA/DPAP/NP

DÉCISION

- Objet** : **Subordination fonctionnelle des personnels du centre d'analyse technico-opérationnelle de défense**
- Références** :
- a) Décret n° 2007-482 du 29 mars 2007 autorisant le ministre de la défense à déléguer ses pouvoirs en matière de marchés publics et d'accords-cadres
 - b) Décret n°2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement.
 - c) Arrêté du 23 février 2024 relatif à l'organisation de la direction générale de l'armement ;
 - d) Arrêté du 22 juin 2007 modifié portant désignation des personnes n'appartenant pas à l'administration centrale signataires des marchés publics et des accords-cadres au ministère de la défense ;
 - e) Instruction DO N°029 ACH relative aux principes de délégation de pouvoir et de signature pour les marchés publics (actes initiaux, actes d'exécution) du service des achats d'armement (S2A) de la direction des opérations, dans sa dernière version en vigueur ;
 - f) Décision n° DGA01I20010747/SASD du 11 juin 2020, portant subordination fonctionnelle des personnels du CATOD.

Les personnels du centre d'analyse technico-opérationnelle de défense (CATOD), pour les actes pour lesquels ils sont mentionnés dans l'instruction de référence e), afférents à des marchés notifiés par le service des achats d'armements, sont placés, pour ces seules activités, sous la subordination fonctionnelle du chef du service des achats d'armement, à compter de la date de signature de la présente décision. La présente décision ne désengage pas la direction de la préparation de l'avenir et de la programmation de sa supervision sur les processus d'élaboration des actes susmentionnés.

La décision de référence g) est abrogée à compter de la date de signature de la présente décision.

IGHCA Nicolas Fournier
Directeur de la préparation de l'avenir et de la programmation
de la direction générale de l'armement

Copie intérieure :

- DPAP/D
- DPAP/CAB
- DPAP/SASD
- DPAP/CATOD
- DPAP/SEREBC
- DO/S2A